

## Plant-Prod 18-6-20

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Plant-Prod 18-6-20
<b>Autres moyens d'identification</b>	11674
<b>Famille du produit</b>	Plant-Prod
<b>Usage recommandé</b>	Engrais hydrosoluble pour les plantes.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	Master Plant-Prod Inc., 314 Orenda Rd. , Brampton, Ontario, Canada, L6T 1G1, Canada
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, 1-888-226-8832 (North America) or 1-613-996-6666 (International), 24 Hours

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

#### Classification

Matières solides comburantes - catégorie 3; Irritation oculaire - catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P220 Tenir ou stocker à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

P264 Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser eau pulvérisée ou brouillard d'eau pour l'extinction.

Identificateur du produit : Plant-Prod 18-6-20 - Ver. 1

FDS No. : 0152

Date de préparation : le 08 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 11 juillet, 2023

Page 01 de 07

Élimination :  
P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Autres dangers**

Inconnu.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Potassium nitrate	7757-79-1	43		
Ammonium nitrate	6484-52-2	32		

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

##### Contact avec la peau

Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes.

##### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### Ingestion

Pour de grandes quantités. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut causer une légère irritation.

#### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

##### Instructions particulières

See first aid information above. Note to Physicians: Provide general supportive measures and treat symptomatically.

##### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

### SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

##### Agents extincteurs appropriés

Inonder d'eau ou d'un autre agent extincteur convenable.

##### Agents extincteurs inappropriés

NE PAS utiliser de jet d'eau.

#### Dangers spécifiques du produit

Oxydant faible. Peut intensifier un incendie.

Identificateur du produit : Plant-Prod 18-6-20 - Ver. 1

FDS No. : 0152

Date de préparation : le 08 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 11 juillet, 2023

Page 02 de 07

Ammoniac corrosif et inflammable; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs. Oxydant. Empêcher le contact avec les matières inflammables et combustibles.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant.

### Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir le déversement. Éviter le contact avec des matières combustibles, les matières organiques et les sources d'inflammation. Balayer le produit déversé et éliminer de manière approuvée.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants. Stocker dans un récipient fermé. Tenir à l'écart des acides, des alcalis, des agents réducteurs et des combustibles.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Pas disponible.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

#### Protection des voies respiratoires

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les particules approuvé par le NIOSH. Surveiller les niveaux de poussière dans la zone de travail et assurer une ventilation adéquate.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Poudre fine bleu. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	l'odeur d'ammoniac
Seuil olfactif	Sans objet
pH	Pas disponible

Identificateur du produit : Plant-Prod 18-6-20 - Ver. 1

FDS No. : 0152

Date de préparation : le 08 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 11 juillet, 2023

Page 03 de 07

<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Sans objet
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Ne brûle pas.
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Sans objet
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	Pas disponible
<b>Solubilité</b>	Pas disponible dans l'eau
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Sans objet
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Sans objet (cinématique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Solide
<b>Formule moléculaire</b>	Sans objet
<b>Poids moléculaire</b>	Sans objet
<b>Densité en vrac</b>	Pas disponible
<b>Température critique</b>	Pas disponible

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Chaleur. Eau, teneur en eau ou humidité. Flamme nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

### Matériaux incompatibles

Acides, corrosifs, combustibles, des oxydants, des combustibles.

### Produits de décomposition dangereux

Ammoniac corrosif et inflammable; oxydes d'azote.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

### Toxicité aiguë

Identificateur du produit : Plant-Prod 18-6-20 - Ver. 1

FDS No. : 0152

Date de préparation : le 08 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 11 juillet, 2023

Page 04 de 07

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Ammonium nitrate	> 88.8 mg/L (rat)	2800 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (rat)

#### Corrosion/Irritation cutanée

Irritation pourrait se produire une exposition prolongée à engrais sec ou solution d'engrais.

#### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Irritation ou brûlure pourrait se produire si la solution de l'engrais est projeté dans les yeux ou d'un produit sec contacté.

#### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

##### Inhalation

Très faible activité de vapeur. Peut causer irritation du nez et de la gorge.

##### Absorption par la peau

Non absorbé par la peau.

##### Ingestion

Si de grandes quantités sont avalées les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

#### Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

#### Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant cutané.

#### Cancérogénicité

L'acide nitrotriacétique ( NTA ) et ses sels ont été jugées «peut-être cancérogène pour l'homme par le CIRC, un composé qui " peut raisonnablement être prévu pour être un agent cancérigène " par NTP et un « cancérogène sélectionné " par l'OSHA.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. NTP = National Toxicology Program. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis.

#### Toxicité pour la reproduction

##### Développement de la progéniture

L'acide borique peut causer des malformations congénitales , basé sur des données animales.

##### Fonction sexuelle et la fertilité

L'acide borique peut altérer la fertilité masculine, selon les données des animaux.

##### Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues

Identificateur du produit : Plant-Prod 18-6-20 - Ver. 1

FDS No. : 0152

Date de préparation : le 08 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 11 juillet, 2023

Page 05 de 07

Ammonium nitrate	6000 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures)	555 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 24-heures; eau douce; statique)		
------------------	--	---	--	--

#### Persistence et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

### SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

#### Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

### SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	1477	Nitrates, Inorganic, N.O.S.	5.1	III
US DOT	1477	Nitrates, Inorganic, N.O.S.	5.1	III

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

### SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

#### Canada

**Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

#### États-Unis

**Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)**

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

### SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** MPPI Technical Department

**Numéro de téléphone** 905-793-8000

**Date de préparation** le 08 janvier, 2016

**Date de la plus récente version** le 11 juillet, 2023

**révisée**

Identificateur du produit : Plant-Prod 18-6-20 - Ver. 1

FDS No. : 0152

Date de préparation : le 08 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 11 juillet, 2023

Page 06 de 07

**Indicateurs de  
révision**

SECTION 14. TRANSPORTATION INFORMATION

**Références**

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.  
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de  
sécurité au travail (CCHST).

**Avis**

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte.  
Toutefois, ni Maître Plant-Prod Inc., ni aucun de ses distributeurs, ne peut assumer quelque  
responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans  
ce document. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons pas garantir que ce  
sont les seuls risques qui existent. La détermination finale de la convenance de tout produit est  
la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers  
inconnus et doivent être utilisées avec prudence.

---

Identificateur du produit : Plant-Prod 18-6-20 - Ver. 1

FDS No. : 0152

Date de préparation : le 08 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 11 juillet, 2023

Page 07 de 07